

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'ÉVALUATION
SECTION DE LA CAPITALE NATIONALE

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2014

CONTENU

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS INDÉPENDANTS

ÉTATS FINANCIERS

BILAN	1
ÉTATS DES RÉSULTATS ET VARIATIONS DE L'ACTIF NET	2
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	3
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS	4

PARKER PRINS LEBANO

Cabinet professionnel de
comptables agréés

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de la :

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'ÉVALUATION – SECTION DE LA CAPITALE NATIONALE

Rapport sur les états financiers

Nous avons vérifié les documents financiers ci-joints de la SOCIÉTÉ CANADIENNE D'ÉVALUATION – SECTION DE LA CAPITALE NATIONALE qui incluent le bilan en date du 30 juin 2014, l'États des résultats et variations de l'actif net, l'État des flux de trésorerie et les Notes complémentaires aux états financiers et autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction en ce qui concerne les États financiers

La gestion est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables pour les organisations sans but lucratif et aux contrôles internes que la gestion juge nécessaires pour la préparation des états financiers qui ne comptent pas d'anomalies, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des vérificateurs

Notre responsabilité est de fournir une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification. Nous avons effectué notre vérification conformément aux normes canadiennes de vérification généralement acceptées. Ces normes exigent que nous nous conformions aux exigences en matière d'équité et que nous planifions et effectuions la vérification afin d'obtenir l'assurance raisonnable que les énoncés financiers sont exempts d'anomalies.

Une vérification implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Il appartient au vérificateur de choisir les procédures qu'il juge appropriées, y compris l'évaluation des risques d'inexactitudes matérielles importantes dues à la fraude ou à l'erreur. Lorsqu'il effectue ces évaluations du risque, le vérificateur tient compte des mesures de contrôles internes pertinentes à la préparation et à la présentation fidèle, par l'organisation, des États financiers afin de concevoir des procédures de vérification qui sont pertinentes dans les circonstances, mais pas pour l'objectif d'émettre un avis sur l'efficacité des contrôles internes de l'organisation. Une vérification inclut également une évaluation de la pertinence des politiques comptables utilisées et le caractère raisonnable des prévisions comptables effectuées par la gestion, de même que l'évaluation de l'ensemble de la présentation des énoncés financiers.

Nous croyons que les pièces justificatives que nous avons obtenues sont suffisantes et pertinentes pour fournir les fondements de notre opinion de vérification.

Opinion

À notre avis, les états financiers présentent fidèlement à tous les égards, la situation financière de la SOCIÉTÉ CANADIENNE D'ÉVALUATION – SECTION DE LA CAPITALE NATIONALE en date du 30 juin 2014 ainsi que son rendement financier et ses flux de trésorerie au cours de l'année qui s'est terminée en conformité avec les normes comptables canadiennes pour les organisations sans but lucratif.

Cabinet professionnel de comptables agréés Parker Prins Lebano

Autorisé à pratiquer la comptabilité par les Comptables professionnels agréés de l'Ontario

Ottawa, Ontario

Le 11 septembre 2014

BILAN AU 30 JUIN 2014

ACTIFS	2014	2013
ACTIFS À COURT TERME		
Encaisse	55 850	84 078 \$
Placements de trésorerie	35 000	28 123
Comptes débiteurs	20 378	13 736
Montants à recevoir de la SCÉ (note 4)	3 124	3 402
Frais payés d'avance	777	830
	115 129	130 169 \$
PASSIFS		
	2014	2013
PASSIFS À COURT TERME		
Comptes créditeurs et charge à payer	10 914\$	12 845 \$
ACTIFS NETS		
Actifs nets affectés à l'interne (note 3)	35 000	35 000
Actifs non affectés (note 6)	69 215	82 324
	104 215	117 324\$
	1 152 129 \$	1 302 169 \$

Approuvé par le conseil :

_____ Directeur _____ Directeur

ÉTAT DES OPÉRATIONS ET ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
POUR L'ANNÉE SE TERMINANT LE 30 JUIN 2014

	2014 Budget	2014 Réel	2013 Réel
RECETTES			
Quote-part des cotisations des membres de la section	8 219 \$	8 848 \$	11 415 \$
Frais d'inscription aux cours	123 300	91 200	120 216
Événement d'apprentissage annuel			56 279
Séances du petit-déjeuner	544	269	310
Intérêts	164	382	161
	132 227	100 699	188 381
DÉPENSES			
Administration	29 975	23 135	21 499
Services aux membres	1 234	963	1 210
Site Web	1 500	1 666	7 798
Frais d'inscription aux cours	75 409	74 153	65 868
Événement d'apprentissage annuel	39 912		
Séances du petit-déjeuner	17 992	13 891	8 156
	126 110	113 808	144 443
(INSUFFISANCE DE L'ACTIF) EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	6 117	(13 109)	43 938
ACTIFS NETS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	117 324	117 324	73 386
ACTIFS NETS À LA FIN DE L'EXERCICE	123 441 \$	104 215 \$	117 324 \$

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
 POUR L'ANNÉE SE TERMINANT LE 30 JUIN 2014

	2014	2013
FLUX DE TRÉSORERIE (UTILISÉ POUR) DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
(Insuffisance de l'actif) Excédent des revenus sur les dépenses	(13 109) \$	43 938 \$
Variation nette des éléments n'affectant pas l'encaisse liée aux activités :		
Comptes débiteurs	(6 642)	748
À recevoir de la SCÉ	278	(619)
Dépenses prépayées	53	(222)
Comptes créditeurs et charges à payer	(1 931)	3 065
	(21 351)	46 910
FLUX DE TRÉSORERIE UTILISÉS POUR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT - Investissements à court terme	(6 877)	(153)
(BAISSE) AUGMENTATION DES FLUX DE TRÉSORERIE	(28 228)	46 757
FLUX DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'ANNÉE	84 078	37 321
FLUX DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'ANNÉE	55 850 \$	84 078 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
LE 30 JUIN 2014

1. OBJECTIFS DE L'ORGANISATION

La Section de la capitale nationale de la Société canadienne d'évaluation est une section locale pleinement reconnue de la Société canadienne d'évaluation qui jouit de tous les droits et privilèges et qui assume toutes les obligations qui s'y rattachent, en conformité aux Lettres patentes et aux règlements de la Société.

Outre l'appui apporté à la réalisation des objectifs de la Société, la Section exécute un programme de réunions, de colloques, d'activités de perfectionnement et d'autres activités sur l'évaluation de programme pour les membres de la Société.

La Section de la capitale nationale de la Société canadienne d'évaluation est une organisation sans but lucratif qui n'est pas constituée en personne morale et n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES POLITIQUES COMPTABLES

COMPTABILISATION DES RECETTES

La Section suit la méthode du report pour comptabiliser ses cotisations. Les cotisations affectées sont comptabilisées comme des recettes, au cours de l'exercice durant lequel les dépenses afférentes sont engagées. Les cotisations non affectées sont comptabilisées comme des recettes, au moment de leur réception ou lorsqu'elles deviennent recevables, si on est raisonnablement assuré de percevoir ce montant.

Les revenus de placement affectés sont comptabilisés comme des recettes au moment où les cours, ateliers et colloques sont tenus.

FOURNIS À TITRE GRATUIT

La Section compte sur les services bénévoles de ses membres. Compte tenu de la difficulté à déterminer leur valeur juste, ces services fournis à titre gracieux ne sont pas constatés dans les états financiers.

LE RECOURS AUX ESTIMATIONS

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus au Canada exige que la direction formule des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les actifs et les passifs inscrits aux états financiers, sur la divulgation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date de clôture, ainsi que sur le montant des recettes et des dépenses comptabilisées au cours de l'année. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

Les placements de trésorerie sont comptabilisés au coût, lequel est égal à la valeur du marché.

3. ACTIFS NETS AFFECTÉS À L'INTERNE

Le 5 octobre 2011, le conseil d'administration a approuvé une augmentation de la réserve qui atteint maintenant 35 000 \$.

4. OPÉRATIONS ENTRE ENTITÉS APPARENTÉES

La Société canadienne d'évaluation verse 20 % des cotisations de ses membres recouvrées aux sections locales. Ce montant est indiqué au titre des revenus comme part des cotisations des membres attribuée à la Section. Les fonds à recevoir de la Société canadienne d'évaluation comprennent un montant de 3 124 \$ (2013 – 3 358 \$) en ce qui concerne ces opérations.

La Section de la capitale nationale reçoit des paiements pour les cotisations des membres de la Société canadienne d'évaluation des personnes qui s'inscrivent aux cours et les transmet à la Société. En date du 30 juin 2014, 2 045 \$ en frais étaient dus à la Société (2013 – 1 320 \$).

La Section de la capitale nationale paie la Société canadienne d'évaluation pour l'aider à offrir certains cours. Des frais de 6 180 \$ (2013 – 960 \$) ont été versés pour les cours, les conférences et les séminaires. En date du 30 juin 2014, un montant de 2 690 \$ en frais étaient dus à la société (2013 – 960 \$).

5. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de la Section de la capitale nationale consistent en l'encaisse, les placements de trésorerie, les comptes débiteurs, les fonds à recevoir de la Société canadienne d'évaluation, les comptes créditeurs et les charges à payer, les instruments financiers sont initialement consignés à leur juste valeur à la date de la transaction. Étant donné qu'il s'agit d'instruments financiers à court terme, la direction croit que les valeurs comptables sont approximativement équivalentes aux justes valeurs.

6. GESTION DES CAPITAUX

La Section considère que ses actifs nets préservés constituent son capital. Il s'agit généralement de la différence entre l'actif et le passif, tel qu'elle est reportée dans le bilan. Il est question des actifs nets affectés à l'interne au montant de 35 000 \$ (2013 – 35 000 \$) et des actifs non affectés au montant de 69 215 \$ (2013 – 82 324 \$). Les actifs nets affectés à l'interne sont précisés à la note 3. Les actifs nets non affectés sont le solde cumulé des revenus qui excèdent les dépenses de la Section depuis sa création. En ce qui concerne la gestion des capitaux, la Section désire protéger sa capacité à poursuivre sa continuité d'exploitation afin de continuer à offrir ses services à ses membres.

7. ENGAGEMENTS

La Section a conclu un contrat de trois ans pour des services de gestion et de perfectionnement professionnel à compter du 1 juillet 2012. Les taux horaires sont de 55 \$ plus TVH pour les services administratifs et de gestion des activités spéciales, et de 28,25 \$ par participant inscrit pour les services d'enregistrement. De plus, la Section a des engagements d'environ 8 850 \$ pour les services de consultants dans le cadre de la Série sur les compétences essentielles, et de 1 550 \$ pour les frais de location de salles de banquet qui seront nécessaires pour des cours qui seront donnés dans l'année à venir.

8. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains des chiffres comparatifs ont été classifiés autrement afin de les rendre conformes à la présentation actuelle des énoncés financiers.